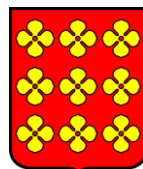




PEDT
Projet Educatif Territorial
de la commune de
Drefféac



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	p. 3
1) DONNEES GENERALES.....	p. 3-6
2) ACTEURS MOBILISES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	p. 7
3) PILOTAGE DU PROJET	p. 8
4) LA PLACE DES PARENTS	p. 8
5) COMMUNICATION DU PEDT ET DE SES ACTIONS	p. 8
6) AUTRES INFORMATIONS	p. 9-10
7) L'EXISTANT ET LES PERSPECTIVES.....	p.11-13
8) EVALUATION DU PRECEDENT PEDT	p.14-15
9) BILAN DU PEDT 2021-2023	p. 16-17
10) OBJECTIFS DES 3 PROCHAINES ANNEES ET EVALUATION.....	p. 18-20
ANNEXE 1 : LE PLAN MERCREDI EN ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRES	

INTRODUCTION

Les enfants et la jeunesse constituent l'avenir de la commune. A ce titre, la politique municipale de Drefféac met un point d'honneur à contribuer à la réussite éducative des enfants, en l'intégrant dans une démarche de citoyenneté et du vivre ensemble.

Ainsi, les élus, le personnel communal (ATSEM, animateurs, agents polyvalents...), l'école, les parents et le présent PEDT ont pour objectif commun de favoriser le développement de parcours éducatifs cohérents pour tous les enfants.

Tous s'attachent également à développer l'offre éducative et à inscrire le projet dans une démarche globale, respectueuse des rythmes de la journée de l'enfant.

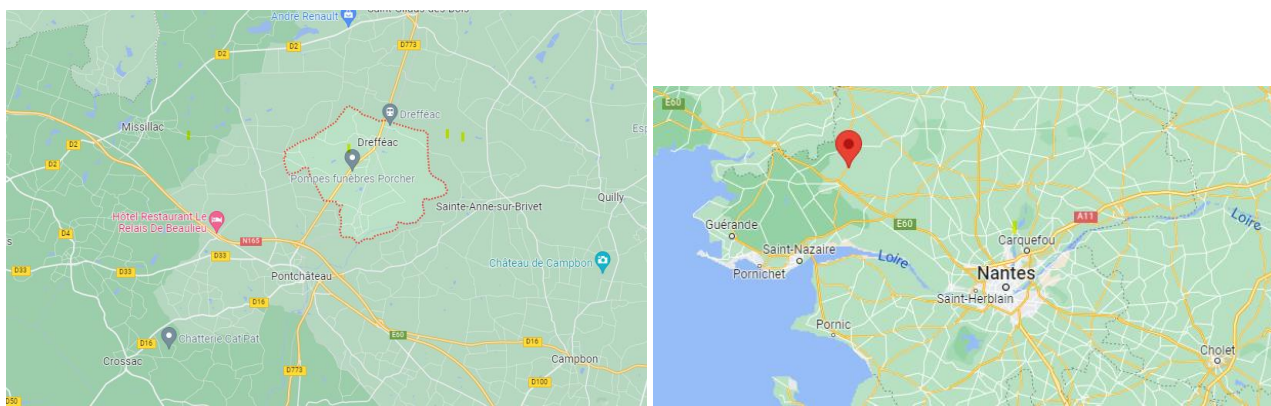
1) DONNEES GENERALES

❖ Coordonnées de la commune

Mairie de Drefféac – 7 Place de L'Eglise – 44530 Drefféac

☎ 02 40 66 90 40 – 💻 mairie.dreffec@wanadoo.fr

❖ Situation géographique



Commune rurale de 2325 habitants (selon recensement en date du 01/01/2020) située en Loire-Atlantique dans la région des Pays de La Loire

❖ Correspondants

Monsieur JOUNY Philippe – Maire de la commune
philippe.jouny@mairie-dreffec.fr

Mme LAMACQ Valérie – Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires
lamacq.valexav@gmail.com

Mme BORELLI Manuella – Coordinatrice enfance
enfance@mairie-dreffec.fr

☎ 02.40.66.90.40

❖ Périmètre d'action

Le territoire concerné est la commune de Drefféac. Les compétences de la collectivité et les espaces de vie des enfants et des jeunes drefféens y sont répartis comme suit :

- Le groupe scolaire public L'Arbre Enchanté situé au 3, Grande Rue – 44530 Drefféac
- L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement situé au 1, Rue du Chêne – 44530 Drefféac
- L'Accueil Périscolaire situé au 1, Rue du Chêne, 4453 Drefféac
- Le service de restauration scolaire, situé Rue des Sports – 44550 Drefféac
- L'espace jeunes situé au 13, Rue des Pourprés – 44530 Drefféac
- La bibliothèque située au 12, Rue du Chêne – 44530 Drefféac
- L'espace culturel et sportif, un terrain de football, un cours de tennis, une aire de jeux et un city-stade situés Rue des Sports – 44530 Drefféac

❖ Autres équipements à proximité (environ 5kms)

- Une piscine intercommunale
- Une école de musique
- Une association musicale
- Des complexes sportifs
- Deux salles de spectacle (Pontchâteau et St Gildas des Bois)
- Un cinéma
- Des parcours santé...

❖ Public concerné sur le temps scolaire

- Nombre total d'enfants : 208
- Niveau maternelle > 3 ans : 69
- Niveau maternelle < 3 ans : 0
- Niveau élémentaire : 139

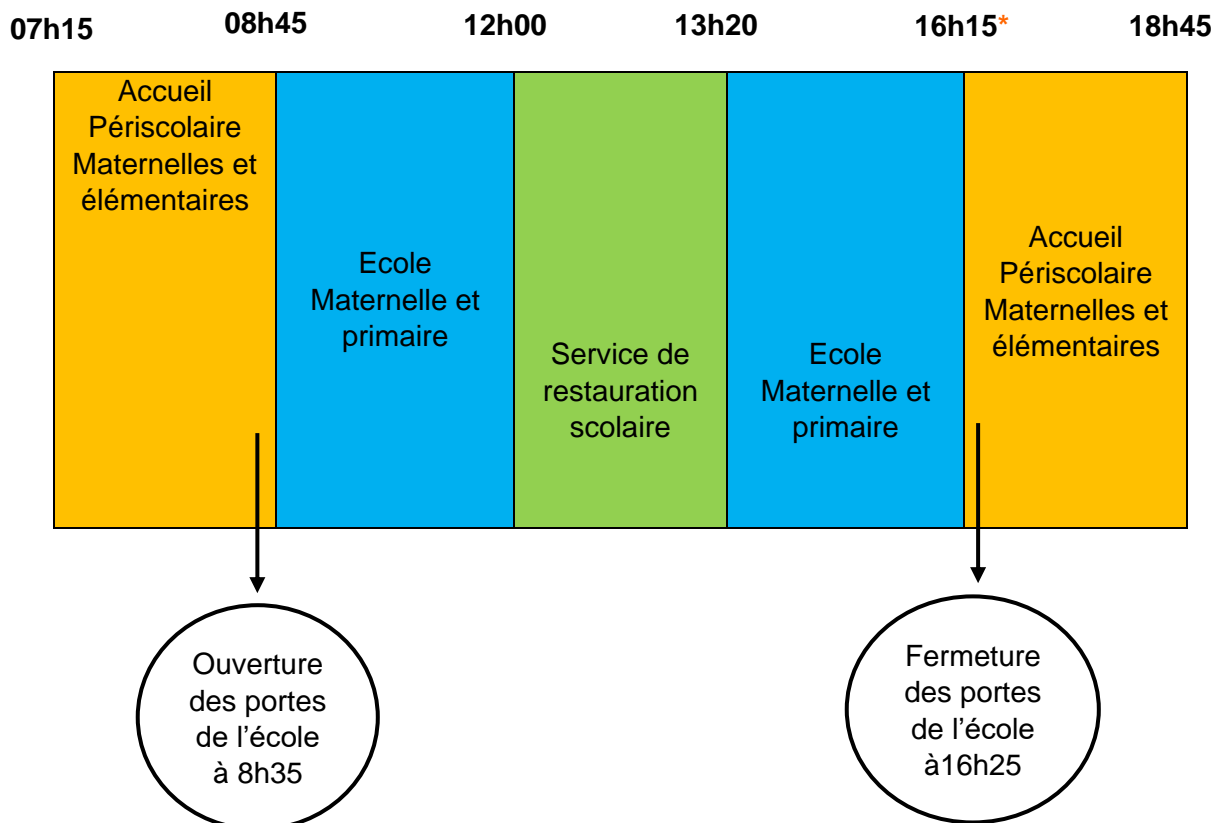
❖ Organisation du temps scolaire et écoles

- 1 école publique communale sur une organisation de temps scolaire à 4 jours (maternelle + élémentaire) le lundi, mardi, jeudi et vendredi

❖ Organisation de la semaine scolaire

Depuis 2018, la semaine scolaire est organisée sur 4 jours, du lundi au vendredi, avec un accueil périscolaire proposé matin et soir ainsi qu'un accueil périscolaire le mercredi labellisé « plan mercredi ».

Journée type : Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi



L'enseignement est assuré par le groupe scolaire public L'Arbre Enchanté situé au 3, Grande Rue – 44530 Drefféac.



* Tous les mardis en fin d'après-midi, une activité multisport est organisée par le service d'animation sportive départementale pour les enfants scolarisés du CE1 au CM2 afin de découvrir et/ou pratiquer divers sports, encadrée par un animateur sportif diplômé. La commune propose un service d'accompagnement des enfants au multisport dans le cadre de l'accueil péri-scolaire du mardi soir.



Groupe scolaire L'Arbre Enchanté

Journée type du mercredi périscolaire :

07h30

12h00

13h30

18h30

Accueil de Loisirs Périscolaire
maternelles et élémentaires

Service de
restauration

Accueil de Loisirs Périscolaire
maternelles et élémentaires

Ouverture
des portes
de la
structure

Fermetures
des portes
de la
structure

L'accueil périscolaire du mercredi est assuré par le centre de loisirs des Super-Héros.




❖ Qualifications du personnel

Les qualifications du personnel encadrant sont rigoureusement suivies et répondent à la réglementation en vigueur.

Le centre de loisirs compte une directrice formée au BAFA/BAFD, deux animateurs BAFA et une animatrice en cours de formation BAFA. Un agent de restauration vient également en renfort sur le temps du repas.

En accueil périscolaire, on compte une directrice BAFA/BAFD, deux animateurs BAFA, une animatrice en cours de formation BAFA et une ATSEM.

Les taux d'encadrement répondent à la législation en vigueur.

Selon les besoins, le personnel est amené à se former comme par exemple pour le partenariat avec  qui sensibilise le personnel à l'accueil d'enfant en situation de handicap. En 2022, un agent a également obtenu son diplôme de surveillant de baignade



direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Loire-Atlantique

Le personnel bénéficie aussi de formations proposées par la DDSDEN lors des journées ressources44 pour étoffer leurs compétences dans le cadre d'atelier en lien avec le plan mercredi (le numérique, les activités scientifiques, le développement durable...).

2) ACTEURS MOBILISÉS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

❖ Les partenaires institutionnels :

- Commune de Drefféac
- CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- Le Ministère de L'Education Nationale – Académie de Nantes
- DRDJSCS des Pays de la Loire
- La préfecture



❖ Les partenaires associatifs :

- Handisup
- Club de randonnée de Drefféac
- Club de football FC3R
- Club de basket ABC3R
- District Foot
- L'Outil en main
- Club de badminton de Drefféac
- Les artisans et commerçants de la commune de Drefféac
- Centre de loisirs de Saint Gildas des Bois et de Sévérac
- Roc Escalade Campbon
- Association mycologique Gildasienne...



❖ Les services de la collectivité territoriale :

- La Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
- La Bibliothèque Intercommunale du Pays de Pontchâteau

❖ Autres intervenants :

- Batribox
- Canisapiens Drefféac
- L'atelier d'ici à la Roche Bernard

- Ecurie Thomazeau à Redon
- Golf de la Breteche à Missillac ...

3) PILOTAGE DU PROJET

❖ Structure de pilotage

La structure de pilotage est un incontournable pour la réussite d'un projet. Elle doit :

- Rassembler les acteurs éducatifs
- Avoir des objectifs précis
- Se réunir régulièrement si possible (2 fois par an)
- Bénéficier de moyens

Composition de la structure de pilotage :

- Les élus
- Le directeur de l'école de l'Arbre Enchanté
- Des représentants de parents d'élèves
- Des enseignants
- Des animateurs ou adjoints d'animation
- Des ATSEM

La coordination technique du PEDT est confiée à la coordinatrice des services liés à l'enfance.

4) LA PLACE DES PARENTS

Les parents ont un lien direct permanent avec les services de la Mairie grâce :

- Au portail famille
- Le site Internet de la commune
- Les représentants de parents d'élèves du COPIL
- Les commissions restaurant scolaire et accueil périscolaire

À tout moment, les parents peuvent intervenir auprès des services via une messagerie dédiée : enfance@mairie-dreffecac.fr ou bien en se présentant à l'accueil de la mairie ou en prenant rendez-vous avec l' élu en charge des services scolaires et extrascolaires.

5) COMMUNICATION DU PEDT ET DE SES ACTIONS

Le présent PEDT est présenté en Conseil Municipal et en Conseil d'Ecole et consultable librement sur le site Internet de la commune.

Toutes les activités proposées aux enfants ainsi que les menus sont consultables sur le site internet de la mairie. Grâce au système de notre « portail familles », un mail groupé est systématiquement envoyé aux familles avec les plannings des activités avant chaque période scolaire ou vacances.

6) AUTRES INFORMATIONS

❖ PEDT et projet(s) d'école

Le thème annuel de l'école est repris en guise de fil conducteur lors des activités annuelles proposées aux enfants. Les services périscolaires s'efforcent de proposer des animations en lien avec ce thème.

D'autres projets sont mis en commun avec l'école comme c'est le cas en 2022-2023 avec la collecte de piles solidaires au profit d'électriciens sans frontière.



Également, en janvier de cette année, deux classes de CE2/CM1 ont participé à la « folle journée » proposée par la Région des Pays de La Loire. Cet évènement unique en son genre a permis d'amener la musique classique au plus près des enfants par le biais d'un camion scénique itinérant.

Chaque année, le PEDT se calquera sur les projets pédagogiques de l'école pour une meilleure cohérence éducative.

❖ PEDT et CTG

Le PEDT s'articulera autour des axes proposés par les communes partenaires du CTG du territoire intercommunal. Les actions portées par la commune de Drefféac pourront faire l'objet de propositions auprès des autres communes de l'EPCI, en lien avec le CTG dans un contexte de mutualisations d'actions.

La commune de Drefféac a précisé dans le cadre de son engagement CTG, ses priorités notamment sur le thème du Handicap.

❖ Education, citoyenneté, laïcité et valeurs de la république

De nombreux projets réalisés dans le cadre du plan mercredi seront pérennisés comme :

- Nettoyage écocitoyen de la commune tous les ans
- Animation Téléthon
- Soutien à des opérations d'envergure nationale (ex : collecte Piles solidaires...)
- Visites des institutions (ex : mairie, assemblée nationale...)
- Commémorations du 8 mai, 11 novembre...

❖ Prise en compte du handicap

Tous les locaux municipaux sont adaptés ou en cours d'habilitation pour les personnes porteuses de handicap.

La directrice de L'I.M.E. de Saint Nazaire (Institut Médicoéducatif) est une référente en cas de demandes spécifiques ainsi que l'expertise de l'association HANDISUP qui assure le suivi des enfants en situation de handicap.

❖ PEDT et publics adolescents

Tous les enfants résidant sur la commune bénéficient de structures adaptées à leurs besoins :

- - de 3 ans : Assistantes maternelles et structures intercommunales de multi-accueil
- De 3 à 10 ans : Accueil Périscolaire et centre de Loisirs
- De 10 à 17 ans : Espace Jeunes

Un CME (Conseil Municipal d'Enfants) a été créé par la municipalité. Ses 12 représentants œuvrent au côté des référents CME pour améliorer les conditions de vie des Drefféens par le biais d'actions tout au long de l'année (ex : boîtes à idées, rando écolo, téléthon...)

7) L'EXISTANT ET LES PERSPECTIVES

Questions	Existant	Perspective
<p>L'organisation et la complémentarité des temps de transports, d'école, d'accueils périscolaires, d'activités sportives et culturelles sont-elles adaptées pour les enfants de 3 à 10 ans ?</p>	<p>Les temps périscolaires s'étendent de 07h15 à 18h45 en semaines scolaires.</p> <p>Les temps extrascolaires (accueil mercredi et vacances) ont une amplitude horaire de 7h30 à 18h30.</p> <p>Le temps de l'animation départementale se situe le mardi à la fin de la journée d'école. Un transfert vers le lieu d'accueil est assuré par la municipalité.</p> <p>Les cars scolaires, sous gestion de la région Pays de la Loire, se présentent en début et fin de classe en période scolaire.</p>	<p>Pérenniser ce fonctionnement qui répond bien aux attentes des familles et des enfants.</p>
<p>Les enfants ont-ils accès à un temps de repas calme et convivial ?</p>	<p>Un temps quotidien de 1h20 est proposé à tous les enfants pour se restaurer et profiter d'un moment de détente.</p> <p>Deux services de restauration sont proposés afin de permettre à chaque enfant d'avoir un temps de repas et un temps d'animation.</p>	<p>Un nouveau projet de restaurant scolaire est à l'étude pour pouvoir optimiser l'accueil des enfants. Il devrait voir le jour fin 2024 ou tout début 2025.</p>
<p>Une alimentation suffisante et équilibrée leur est-elle proposée ?</p>	<p>Tous les menus proposés en restauration scolaire et accueil extrascolaire sont validés par une diététicienne.</p> <p>Les enfants ont également la possibilité de prendre un petit déjeuner le matin jusqu'à 8h00 et une collation est offerte tous les jours à 16h30 aux enfants fréquentant l'accueil périscolaire et le centre de loisirs.</p>	<p>La collation de 16h30 se verra moins riche en sucre grâce à la mise en place du pain qui sera proposé au minimum deux fois par semaine à la place de gâteaux.</p>
<p>Les locaux et le matériel sont-ils adaptés pour l'accueil du public avec handicap ?</p>	<p>Les locaux sont adaptés à l'accueil des enfants en situation de handicap et un mini-bus PMR a été acheté par la mairie afin de pouvoir véhiculer les enfants lors des sorties en APS mercredi et ALSH.</p>	<p>La création d'une malle pédagogique est à l'étude afin de pouvoir à la fois sensibiliser les enfants au handicap et proposer du matériel de jeux adapté</p>

		aux enfants en situation de handicap.
Des espaces à dominante motrice, sportive sont-ils disponibles ?	<p>Des structures sportives sont mises à la disposition des élèves aussi bien dans le cadre scolaire que périscolaire et extrascolaire.</p> <p>La commune est dotée d'un gymnase, d'une salle de motricité, d'un terrain de foot, d'un terrain de tennis, de 3 structures de jeux et d'un city stade. Toutes ces structures se trouvent à proximité des structures accueillant des enfants ou des jeunes.</p>	Un parcours santé en plein air ainsi qu'un théâtre de verdure viendront prochainement enrichir l'offre communale.
Les démarches d'entraide, de coopération, de solidarité sont-elles encouragées ?	<p>De nombreux projets solidaires ou d'entraide sont portés chaque année.</p> <p>Le centre de loisirs anime des temps forts au profit du Téléthon. Des projets éco citoyens sont également répandus tel que l'opération « nettoyons notre commune ».</p> <p>Des points de collecte « piles solidaires » sont également mis en place à l'école et dans tous les services communaux pour venir en aide à l'association Electricien sans frontière.</p>	La municipalité et le service enfance sont en recherche perpétuelle pour proposer aux enfants des projets solidaires. A venir, un projet embellissement de l'espace « jardin partagé » de la commune, création de boîtes de Noël en faveur des plus démunis...
Les notions de Développement Durable sont-elles inscrites dans les projets pédagogiques ?	<p>Des projets Eco-citoyens sont portés par le plan mercredi et la vie des enfants en APS et ALSH sont rythmés par les gestes verts comme le recyclage, la gestion des déchets et des visites sont organisées dans des centres de tri.</p> <p>Des tables de tri sélectif sont présents en restauration scolaire pour sensibiliser les enfants au tri.</p>	<p>Un composteur pensé par les enfants verra le jour dans les mois à venir. Celui-ci sera placé au sein même du jardin partagé de la commune.</p> <p>Des animations mettant en avant le déplacement à vélo seront organisées afin de sensibiliser les enfants au déplacement décarboné.</p>

<p>Des situations de formation pour l'ensemble des acteurs sont-elles mises en œuvre ?</p>	<p>Le personnel communal suit régulièrement des formations. Ce fut le cas en 2022 avec les formations IREPS sur les risques psycho sociaux.</p>	<p>En 2023 des formations liées à l'accueil d'enfants porteurs de handicap sont envisagées.</p> <p>Également, les agents suivent des formations en lien direct avec le plan mercredi par le biais la DSDEN 44.</p>
<p>Existe-t-il un adulte référent pour chaque service ?</p>	<p>En APS et ALSH les enfants sont divisés par tranche d'âge et des animateurs référents leurs sont attribué par groupe.</p> <p>Au restaurant scolaire, un adulte référent gère deux groupes classe ce qui permet une proximité avec les enfants.</p> <p>Sur le temps gymnase du midi, un animateur référent anime ce temps favorisant ainsi les échanges.</p> <p>Les enfants sont tous en mesure de déterminer leur référent aussi bien en cantine, en accueil périscolaire, en école et en extrascolaire.</p>	<p>En 2023, mise en place d'un référent handicap qui fait le lien entre tous les services.</p> <p>Projet de création d'un poste référent « harcèlement scolaire » qui fera le lien entre l'école et les services communaux.</p>
<p>Des rencontres de parents sont-elles régulièrement organisées ?</p>	<p>Les parents sont conviés sur des temps précis, comme des spectacles de fin de période ou bien des réunions d'informations avant les départs en mini-camps ou séjours.</p> <p>Des représentants de parents d'élèves sont également invités en commission restaurant scolaire.</p> <p>Pour l'élaboration et le suivi du comité de pilotage, deux représentants de parents d'élèves sont présents.</p>	<p>Les parents sont également associés au projet de construction d'un nouveau restaurant scolaire par le biais du comité de pilotage dont ils font partis.</p>

8/ EVALUATION DU PRECEDENT PEDT

Objectifs retenus dans le PEDT antérieur	Résultats attendus	Actions réalisées	Indicateurs quantitatifs / qualitatifs	Acteurs de l'évaluation et Supports à l'évaluation
<u>Renforcer la qualité des offres périscolaires</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion au plan mercredi - Obtention du label qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - activités ludiques et variées sur différentes thématiques (nature, sport et culture) - développement de la mixité sociale par le biais de rencontres inter-centre - utilisation et mutualisation partagées des locaux (charte) - mobilisation dans la durée des acteurs locaux - formation du personnel encadrant avec l'IREPS 	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des familles - Satisfaction des enfants -Satisfaction des intervenants 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion équipe - questionnaires aux familles - réunion d'information pour les familles lors de séjours organisés - Communication aux familles via messagerie mail
<u>Promouvoir le caractère éducatif</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Eduquer les enfants en favorisant la prise de conscience de soi, de l'autre - Développer le bien vivre ensemble 	<ul style="list-style-type: none"> - temps d'échanges réguliers avec les enfants pour faire le point avec eux sur le fonctionnement du centre, les règles de vie à suivre - parcours citoyen - mise en commun du thème de l'école « Vivre ensemble ». - Continuité éducative de l'enfant vers l'adolescence - charte d'utilisation des locaux mutualisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des conflits entre les enfants - Des enfants se portent volontaire pour des actions de bénévoles (ex : Téléthon...) - Passerelles avec l'espace jeunes communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Comptes-rendus d'activités par les encadrants - Réunion du comité de pilotage (parents, enseignants, élus...)

<p><u>Favoriser l'accès à la culture, au sport et à la nature</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser au respect de leur environnement - développer les partenariats - accompagner les enfants dans leur apprentissage - proposer des activités par tranches d'âge 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en avant des intervenants locaux (associations, entreprises...) - Travailler sur le tri sélectif et le recyclage - Participer au nettoyage des espaces verts de la commune - Travailler par thématique - 3 cycles sur l'année sur 3 thèmes différents - mini-stages et activités différenciées pour les enfants de -6 ans et de +6 ans - achat d'un véhicule (mini-bus) pour permettre une meilleure mobilité géographique 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des effectifs - Satisfaction des enfants - Satisfaction des parents - taux de participations aux activités - Satisfaction des encadrants 	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire à destination des enfants - Questionnaire à destination des parents - Support d'évaluation transmis via la messagerie mail des familles - Retour sur grille d'évaluation des activités par les animateurs
------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

9/ BILAN PEDT 2021-2023

Les 3 années antérieures ont permis de mettre en cohérence les temps éducatifs et les temps périscolaires en axant principalement nos efforts sur les thèmes de l'écologie, de la citoyenneté et du vivre ensemble.

Les enfants ont participé dans leurs parcours à des actions spécifiques répondant aux exigences du label plan mercredi.

Le personnel encadrant a bénéficié de formations sur les Comportements Psycho Sociaux avec l'IREPS afin de toujours être plus à l'écoute des besoins des enfants et ainsi pouvoir s'adapter.

La mise en conformité des bâtiments a également été un point fort afin de pouvoir s'ouvrir davantage à l'accueil d'enfants en situant de handicap.

La richesse de notre territoire a permis de proposer un large éventail d'activités aux enfants aussi bien grâce au tissu associatif qu'avec les commerçants locaux.

Notre environnement rural a donné la possibilité aux enfants de découvrir leur commune sous un autre angle et d'en distinguer ses richesses (la faune, la flore et le patrimoine) grâce au soutien de partenaires et de bénévoles passionnés.

De nouvelles activités sportives ont fait leur apparition grâce à un investissement financier de la commune dans du matériel sportif innovant.

L'élection d'un Conseil Municipal d'enfants a été un moment fort de ces dernières années et a permis de donner la parole aux enfants, sur leur choix, leurs souhaits et leur avenir au sein de leur territoire.

Bien entendu, les loisirs créatifs sont toujours présents et permettent aux enfants d'avoir recours à leur imagination, leur créativité. Un graffeur leur a donné la possibilité de réaliser un graff géant sur le mur de l'accueil périscolaire.

Le bien-être s'est imposé naturellement avec la mise en place d'ateliers de sophrologie.

Un partenariat avec l'entreprise Cani'SAPIENS, sur la sensibilisation aux risques de morsures, a été décliné en plusieurs ateliers pour apprendre aux enfants à se mettre en sécurité lorsqu'ils croisent leurs amis canins.

Des projets, tels que les randonnées écologiques, le soutien au Téléthon et l'opération Nettoyons la nature ont été pérennisés annuellement à la demande des enfants pour satisfaire leur appartenance à des projets de plus grande envergure mettant en avant le bien vivre ensemble et la solidarité.

La période de la COVID-19 a contraint les échanges entre l'école et la commune aux seules règlementations sanitaires mettant en difficulté nos échanges sur la construction de projet commun.

Dans sa globalité, le précédent PEDT a permis de mettre en avant la qualité des animations proposés aux enfants par le biais du plan mercredi répondant ainsi à l'objectif fixé qui était de

renforcer la qualité des offres périscolaires comme en témoignent les plannings d'activités en annexe.

L'augmentation des effectifs dans tous les services liés à l'enfance reflète un réel attrait des familles pour les offres proposées. Les 3 axes du Plan mercredi ont permis de tisser de vrais partenariats associatifs et de nombreux intervenants extérieurs ont été sollicités pour élargir la gamme d'activités proposées aux enfants afin de les ouvrir à d'autres disciplines sportives et culturelles.

10/ OBJECTIFS DES 3 PROCHAINES ANNEES ET EVALUATION

Objectifs	Actions	Critères quantitatifs	Critères qualitatifs	Moyens d'évaluation	Acteurs de l'évaluation
<u>Renforcer la qualité des activités périscolaires</u>	Partenariat associatif Formation du personnel sur de nouveaux axes : les langues étrangères, le développement durable, les activités scientifiques	Effectifs de fréquentation Nombre de formations	- Activités variées (sportives, culturelles, environnementales...) Réalisation et mise en pratique des formations suivies	- Satisfaction des enfants et de leurs familles (enquêtes, sondages, échanges verbaux...) - Retour du personnel encadrant par le biais de fiche d'activité et de réunions d'équipe	- Enfants - Familles - Personnel Encadrant - Intervenants extérieur
<u>Promouvoir et assurer le projet éducatif par le biais de la mise en commun de projet école-mairie</u>	Harmonisation avec le thème de l'école (e : le vivre ensemble, voyage dans le temps...) Mise en commun de projets Révision du projet pédagogique de l'APS et de l'ALSH	Augmentation des effectifs Nombre de projets menés	- Répondre au maximum aux objectifs pédagogiques de l'école	- Retours des enfants et de leurs familles - Retour du personnel encadrant - Discussion avec le corps enseignant - Réactualiser le projet pédagogique	- Enseignants - Familles - Personnel Encadrant - Intervenants extérieur
<u>Favoriser l'accès à la culture, au sport et à</u>	Partenariats associatifs (ex : l'outil	Effectifs de fréquentation	- La qualification du personnel encadrant	- Les projets des animateurs	- le COPIL

<p><u>l'environnement</u></p>	<p>en main...)</p> <p>Partenariats Culturels (ex : bibliothèque intercommunale...)</p> <p>Partenariats sportifs (ex : FC3R, ABC3R, multisport...)</p> <p>Partenariats locaux (ex : commerces locaux...)</p> <p>Assurer les trajets en mini-bus pour les sorties</p>	<p>Recrutement de personnel encadrant</p> <p>Ajustement du nombre d'encadrants en fonction des besoins</p> <p>Achat et entretien de 2 mini-bus dont un PMR</p>		<p>- Les idées des enfants</p> <p>- La satisfaction des familles</p>	<p>- les familles</p> <p>- les élus</p> <p>- le personnel encadrant</p>
<p><u>Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap</u></p>	<p>Partenariat avec Handisup</p> <p>Formation du personnel</p>	<p>Signature d'une convention bipartite (Handisup, commune de Drefféac) en février 2023</p> <p>Signature de la charte d'accueil des enfants en situation de</p>	<p>- Formation et qualification du personnel</p> <p>- Accueil des enfants en situation de handicap et des enfants ayant des troubles du</p>	<p>- Retour des familles</p> <p>-Retour de l'association Handisup</p> <p>- Retour du personnel encadrant</p>	<p>- Les familles</p> <p>- Les animateurs</p> <p>- Les élus</p>

		handicap de la CAF	comportement		
<u>Garantir et renforcer la sécurité physique des enfants</u>	Mise en place d'un PPMS au sein de l'APS et l'ALSH. Mise en conformité des espaces extérieurs (clôture, portail, rampe...)	Deux mises en situation programmée par an (1 en ALSH et 1 en APS mercredi)	- Formation du personnel	- PPMS en libre consultation - Evaluation écrite post mises en situation	- Les animateurs - Les élus

Par délibération du Conseil Municipal du vendredi 09 juin 2023